

Métropoles, ESS et innovation sociale

Depuis la création de leur statut en 2014 par la loi MAPTAM, les réformes territoriales successives ont contribué au développement et au renforcement du rôle organisationnel des Métropoles en France, portant leur nombre à 22 au 1^{er} janvier 2018. Depuis la loi NOTRe de 2015, elles disposent en effet d'une compétence de plein droit de développement et d'aménagement économique, social et culturel, et sont tenues de contribuer au développement du territoire environnant depuis 2016 à travers le pacte Etat-Métropoles.

Au regard de leurs compétences et des enjeux socio-économiques présents dans les territoires métropolitains, l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale (IS) constituent un réel atout, que ce soit en termes de développement économique et d'attractivité du territoire (maintien de l'emploi, création de nouvelles activités...), en termes de cohésion sociale et d'égalité territoriale (nouveaux services, lien social, citoyenneté, coopérations...), ou en réponse aux défis de la transition écologique et solidaire (économie circulaire, alimentation durable, habitat durable, transition énergétique...). Si nombre d'entre elles ont déjà engagé depuis longtemps des actions pour soutenir, structurer et développer l'ESS et l'innovation sociale, le renforcement de leurs compétences constitue une réelle opportunité pour ancrer et renforcer ces politiques.

L'Avise, agence nationale d'ingénierie pour le développement de l'ESS (www.avise.org) et le RTES, Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (www.rtes.fr) mènent depuis de nombreuses années des actions afin de promouvoir et appuyer les politiques territoriales de soutien à l'ESS et à l'innovation sociale. En 2018, le RTES et l'Avise ont souhaité engager des travaux d'étude et de valorisation **des politiques de soutien à l'ESS et à l'innovation sociale mises en place par les Métropoles**. Ces travaux visent à **favoriser l'échange de pratiques entre Métropoles et à susciter le développement des collaborations sur les territoires pour accroître l'impact de ces initiatives**.

Dans ce cadre, seront réalisés en 2018 :

- **une enquête auprès des Métropoles** sur leurs actions de soutien à l'ESS et l'IS : leviers d'action, moyens dédiés, actions mises en œuvre, champs d'intervention, etc. (mars – mai 2018)
- **un groupe de travail dédié aux Métropoles** permettant de partager leurs enjeux autour l'ESS et d'échanger sur leur politique de soutien à l'ESS et à l'IS (juin 2018).
- **une publication « Métropoles, ESS et innovation sociale »** à destination des Métropoles. Elle mettra en avant le cadre d'intervention, les leviers d'actions et les bonnes pratiques des Métropoles en matière d'ESS et d'IS. Cette publication comportera également des études de cas sur des Métropoles et des initiatives ESS emblématiques (octobre 2018).
- **un événement national avec les Métropoles et les acteurs de l'ESS** afin de partager les enjeux et de renforcer les coopérations entre Métropoles, ESS et IS (novembre 2018).

Pour plus d'informations :



Kanitha KERNEM AUCLAIR

Responsable du pôle Emergence et création ESS

kanitha.kernem@avise.org



Anne-Laure FEDERICI

Déléguée générale

alfederici@rtes.fr



Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020